

Inauguration du “8^{ème} Chemin” à Bron : Léon Grosse combine les savoir-faire dans l'esprit pionnier de ses origines

Pour sa première opération immobilière dans la métropole lyonnaise, le Groupe Léon Grosse a mobilisé les expertises de ses trois pôles : Construction, Solutions et Immobilier. “Le 8^{ème} Chemin” est un programme mixte de 85 logements, 2 commerces et 5 000 m² de bureaux, en partie occupés par le nouveau siège régional de Léon Grosse. Première utilisation à grande échelle du béton Carat® très bas carbone, intégration de la géothermie et du photovoltaïque, réemploi des matériaux : retour sur un projet pionnier sur le plan environnemental et miroir des engagements du Groupe.



© Pierre-Aymeric Dillies

De gauche à droite : Jean Stéphane Didier (Directeur Général adjoint du Groupe Léon Grosse), Jérémie Bréaud (Maire de Bron), Lionel Christolomme (Président du Directoire du Groupe Léon Grosse), Rémi Hovaere (Directeur Régional Léon Grosse Bâtiment Sud), David Poulain (Directeur de l'agence Léon Grosse de Lyon), Béatrice Vessiller (Vice-présidente de la Métropole de Lyon), Jérôme Grosse (Président du Conseil de Surveillance de Léon Grosse) et Marine May (Directrice Générale de Techniwood)

Bétons bas carbone : des expérimentations pionnières et une première française.

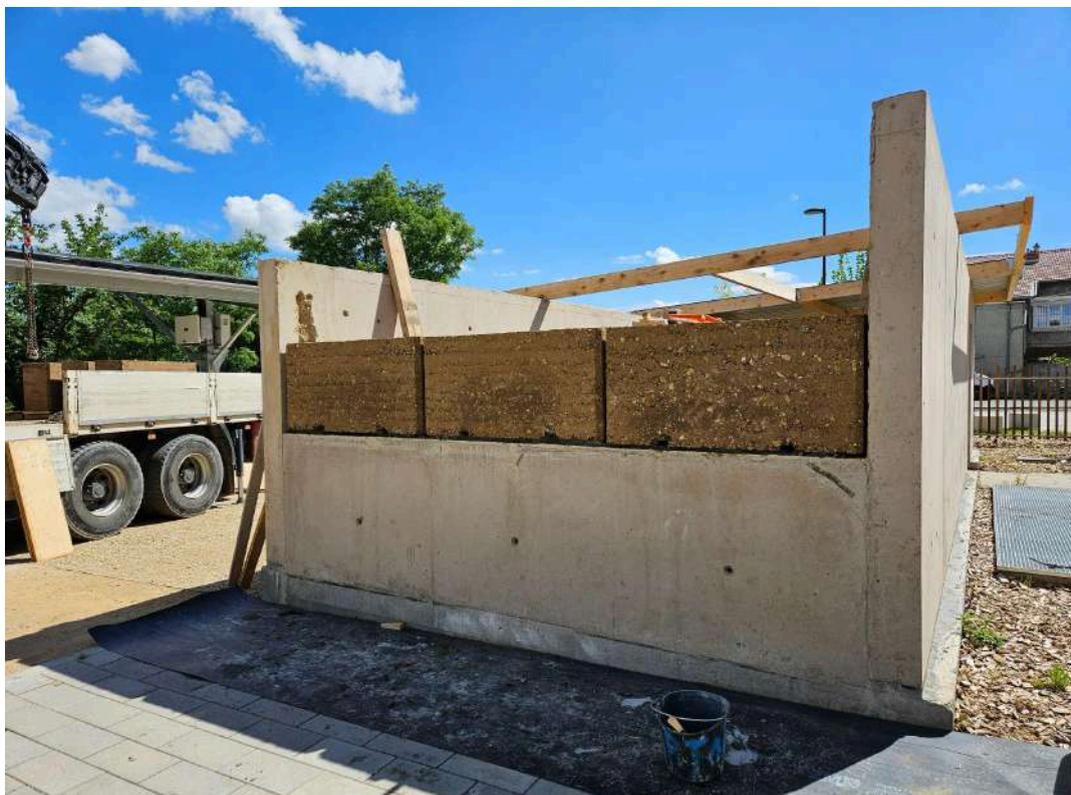
Sur "Le 8ème Chemin", Léon Grosse réalise avec son partenaire Vicat la toute première mise en œuvre à grande échelle (850m³) du béton [Carat](#), dix fois moins carboné qu'un béton classique. Utilisé pour confectionner les planchers intermédiaires, ce béton très bas carbone incorpore un liant carbo-négatif constitué notamment de biochar. Compétitif par rapport au bois, il se coule et prend comme un béton standard.

En recherche constante de solutions pour décarboner le secteur, le Pôle Bas Carbone de Léon Grosse et les équipes Construction mettent à Bron leurs expertises en commun pour explorer de nouvelles natures de béton. Les murs du local vélo extérieur sont constitués de béton de terre stabilisé mélangé à du ciment pour les murs porteurs, de blocs de pisé fabriqués en usine pour les murs de refends. Ceux-ci sont deux fois moins carbonés qu'un béton classique. La terre utilisée pour ce pisé provient des carrières de Saint Pierre de Chandieu à 20 km de l'opération, et les blocs de pisé d'une usine à moins de 10 km. Après 4 semaines de séchage en hangar, ils viennent d'être posés.



© Léon Grosse

Les blocs séchent pendant minimum 4 semaines



© Léon Grosse

Pose de la première rangée de blocs (mai 2024)

Les attiques sont réalisées avec des murs à ossature bois, autre savoir-faire du Groupe via sa marque [Techniwood](#), spécialiste européen des façades bio-sourcées.

Léon Grosse pilote également une expérimentation de réemploi de béton structural. Elle porte sur 20 mètres linéaires de murs de soutènement du bâtiment existant, qui visent à être réemployés comme mur du futur parking. L'objectif de cette initiative menée avec le Booster du Réemploi et l'organisme Écominéro est de définir une méthodologie de réemploi de béton structural répliquable sur d'autres opérations.

Intégration des solutions de Léon Grosse Énergies Renouvelables.

Les équipes de Léon Grosse Énergies Renouvelables contribuent elles aussi à l'exemplarité du projet. 450 m² d'ombrières photovoltaïques ont été installées sur le parking du site par [Sunopée](#), atteignant une production de 110 kwh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 100 habitants. L'ensemble du site est alimenté en énergie géothermique grâce à l'installation d'une centrale et de ses 44 puits profonds de 160 mètres par [Voé](#).



© Julien Rambaud

Réemploi des matériaux et digitalisation des usages.

Près de 6 tonnes de matériaux issues de l'ancien site ont été collectés pour alimenter le chantier de la future [Halle du réemploi solidaire](#) et 7 autres tonnes valorisées par la plateforme de réemploi [Minéka](#).

L'harmonie de l'ensemble logements, bureaux et commerces est renforcée par la mutualisation des stationnements en sous-sol via la solution Zenpark®. Au total, 180 arbres sont plantés sur les 11 000 m² que compte le site, un aménagement extérieur primé lors des derniers [Trophées du Bâtiment et de l'Immobilier](#) du « Progrès ».

Par sa première réalisation dans la métropole lyonnaise, Léon Grosse Immobilier signe avec "Le 8ème Chemin" un ouvrage mixte novateur mobilisant les nombreuses compétences internes du Groupe Léon Grosse. Pleinement aligné avec ses engagements de bâtir responsable, d'accélérer les transitions et de prendre soin de la ville, celui-ci se positionne encore davantage en opérateur global de la transition énergie-carbone.



© Julien Rambaud

L'opération en bref

- **Maîtrise d'ouvrage** : Léon Grosse Immobilier
- **Architecte** : AA Group et Architecture Corinne Lecuelle
- **Groupement** : Léon Grosse Construction (mandataire), Voé, Sunopée, EODD, BETEG, EXECO, AIM, COGECI, GES, SOTREC, SOCOTEC, Atelier Anne Gardoni, Amstein et Walhert, Antea, EAI, 2MO
- **Montant global** : 34 M€ investis, dont 23 M€ de travaux

Labels et certifications :

- Breeam Very Good (bureaux)
- WiredScored (bureaux)
- NF Habitat (logements)



© Julien Rambaud

À propos de Léon Grosse

Groupe diversifié du BTP, Léon Grosse s'engage à bâtir responsable, à accélérer les transitions écologiques et sociétales, et à prendre soin de la ville. Pour avoir un impact positif à son échelle et dès maintenant, Léon Grosse donne à chacun de ses 2 500 collaborateurs en France le pouvoir d'entreprendre pour laisser une empreinte qui suscite la fierté de tous. En 2023, Léon Grosse a réalisé un chiffre d'affaires de 940 millions d'euros.

Contact presse

Loïc Perhaut

Responsable relations presse - Léon Grosse

06 99 13 82 16

l.perhaut@leongrosse.fr